

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00075

Numéro SIREN : 808 922 538

Nom ou dénomination : A2CF SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005118

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 634	3 634		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 120	1 300	2 821	3 233
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	41 798	13 750	28 048	54 541
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	5 185		5 185	
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	54 738	18 684	36 054	57 773
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	30 899		30 899	18 899
	Autres créances	3 096		3 096	1 513
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	44 741		44 741	20 955
	Charges constatées d'avance	266		266	1 147
	TOTAL (III)	79 001		79 001	42 515
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		133 739	18 684	115 055	100 289

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	5 000
	RESERVES		
	Réserve légale	2 581	1 522
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	49 048	28 919
	Report à nouveau	21 720	21 720
	Résultat de l'exercice	13 242	21 188
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	91 591	78 349
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 350	11
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 019	6 592
	Dettes fiscales et sociales	15 095	15 336
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	23 464	21 940
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	115 055	100 289
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		13 241,69	21 188,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		23 464	21 940
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Approbation des comptes de l'exercice 2021

(du 01/01/2021 au 31/12/2021)

L'an deux mille vingt et deux, le 04 mai 2022, à Saint Chamond, Madame Valérie CELETTE, associée unique de la société « A2CF SERVICES », société par actions simplifiées au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 808 922 538 00026, et dont le siège social est sis au 8 rue de la Haute Garenne à Saint Chamond.

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

A pris les résolutions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- l'affectation du résultat

Première résolution :

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 se soldant par un bénéfice de 13 242,00 €.

Deuxième résolution :

Le solde « report à nouveau » de 13 242,00 € est affecté en autres réserves.

Troisième résolution :

Il est acté une distribution de dividendes au Président d'un montant brut de 43 000,00 €.

Ladite distribution se fera en deux versements, l'un avant le 30 juin 2022, ce pour un montant brut de 20 000,00 € l'autre avant le 31 décembre 2022, ce pour un montant brut de 20 000,00 € (une assemblée générale en distribution de réserves devant se tenir courant du second semestre 2022 afin de confirmer ladite distribution).

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 13 242,00 €. et l'impôt correspondant s'élevant à 2 861,00 €.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, elle déclare qu'au titre des trois derniers exercices antérieurs à celui de 2021, il n'a été distribué aucun dividende.

Troisième et dernière résolution

Tous pouvoirs sont donnés à Valérie CELETTE pour effectuer ou faire effectuer les éventuelles formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée unique

Valérie CELETTE



Affectation du résultat de l'exercice 2021

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique le 18 mai 2022

Le solde « report à nouveau » de 21 719,54 € est affecté en autres réserves.

Il est acté une distribution de dividendes au Président d'un montant brut de 43 000,00 €.

Ladite distribution se fera en deux versements, l'un avant le 30 juin 2022, ce pour un montant brut de 20 000,00 € l'autre avant le 31 décembre 2022, ce pour un montant brut de 20 000,00 € (une assemblée générale en distribution de réserves devant se tenir courant du second semestre 2022 afin de confirmer ladite distribution).

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite ci-dessus a été adoptée par l'associé unique.

Fait à Saint Chamond, le 18 mai 2022

L'Associé unique

